

LES DROITS DE LA PERSONNE EN ALGÉRIE

ENJEU

La crise politique que traverse l'Algérie a mis à rude épreuve la situation des droits de la personne.

CONTEXTE

L'interruption du processus électoral en janvier 1992 face au risque de prise du pouvoir par le Front islamique du salut (FIS) a plongé l'Algérie dans une crise politique sérieuse. Confronté à un mouvement terroriste d'inspiration intégriste contestant sa légitimité, le Haut Conseil de Sécurité (HCS), institution dite de transition alors mise en place et destinée à permettre un éventuel retour au processus électoral, a poursuivi sa lutte contre l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du FIS, et les Groupes islamiques armés (GIA), radicaux convaincus de la légitimité de la lutte armée pour renverser le régime et instaurer une république théocratique islamique. Le HSC a continué d'utiliser les mesures d'exception déjà adoptées, notamment l'état d'urgence et une loi anti-terroriste. S'en sont suivies une escalade de la violence et une intensification du terrorisme qui touchent tous les secteurs de la société. Les estimations officielles font état de 50,000 victimes.

Parallèlement à la poursuite de l'option du "tout sécuritaire", le président Liamine Zéroual, chef du HSC depuis janvier 1994, a entamé des pourparlers avec les dirigeants du FIS incarcérés, qu'il a fait libérer puis incarcérer à nouveau, afin d'en arriver à une solution négociée. Après l'échec des négociations en juin dernier, le HSC a annoncé des élections présidentielles pour le 16 novembre 1995. 75% des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote (59% lors des dernières législatives de décembre 1991), ce qui représente un clair désaveu du terrorisme des islamiques radicaux, qui avaient menacé de recourir à des attentats le jour du scrutin, et des partis de l'opposition modérée qui avaient appelé au boycott des élections. Le président Zéroual a récolté 61,34% des suffrages exprimés. Le candidat de tendance islamique modéré, Mahfoud Nahnah, chef du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas), a recueilli 25% des suffrages alors que le candidat socialiste, Saïd Saadi, en a amassé 9%. Le chef du Parti du renouveau algérien (PRA), le musulman modéré Nourredine Boukrouh, a récolté 4% des suffrages. Des observateurs internationaux de l'OUA et de l'ONU ont assisté au déroulement du scrutin et rien n'a permis de croire que la consultation ait été manipulée.

Au sortir de sa victoire électorale, le président Zéroual est en meilleure position pour poursuivre ses efforts en vue de l'élaboration d'un consensus politique rassemblant l'ensemble des forces politiques algériennes, y compris les islamiques modérés. Un premier pas a été fait en ce sens avec l'arrivée de trois membres de l'opposition légale dans le nouveau gouvernement de 32 ministres et secrétaires d'État formé le 5 janvier 1996. Le MIS-Hamas se voit en effet confier le ministère de la Petite et moyenne entreprise et le secrétariat d'État à la Pêche. Le PRA obtient le ministère du tourisme et de l'artisanat. M.